

Réseau Mixte algéro-français

« Langue française et Expressions francophones »

<http://lafef.net/spip.php?sommaire>

MOBILITES ETUDIANTES FRANCE > ALGERIE 2018

Appel à candidatures

Le Réseau LaFEF offre pour l'année 2018 huit mobilités étudiantes de la France vers l'Algérie, financées par l'Institut Français d'Algérie, pour y effectuer des recherches dans le cadre d'un Master 2 ou d'un Doctorat. Les candidat-e-s éligibles doivent être inscrit-e-s en Master ou Doctorat, pour l'année universitaire 2017-18 ou 2018-19. Leur sujet de recherche doit impérativement concerner en partie ou totalement l'Algérie, dans les domaines couverts par le Réseau LaFEF : sciences du langage, littérature(s) francophone(s) et/ou comparée(s), didactique des langues et des cultures.

NB : les personnes uniquement de nationalité algérienne ne sont pas éligibles.

La bourse porte sur un séjour de deux mois et se monte à 2700€. Elle permet la prise en charge du voyage et du séjour. Le séjour doit faire l'objet d'une convention de stage entre l'université d'inscription et l'établissement d'accueil, notamment pour assurer la couverture sociale. Le séjour doit se dérouler en 2018 ou au premier semestre 2019.

Le dossier présenté doit donner de façon précise les éléments suivants :

- Etat-civil et coordonnées (avec copie du passeport)
- CV (avec copie du dernier diplôme universitaire obtenu, carte d'étudiant prouvant l'inscription en cours, attestation du directeur / de directrice de recherche de l'inscription probable en 2018-19 si stage au premier semestre 2019)
- Présentation détaillée du sujet de recherche justifiant l'importance d'un séjour de recherche en Algérie (problématique, contexte social et scientifique, méthode, résultats attendus du séjour en Algérie, bibliographie...)
- Avis du directeur / de directrice de recherche sur le projet de séjour en Algérie et sur le projet de recherche
- Lettre d'accueil officielle d'un-e universitaire ou responsable algérien-ne pour la période envisagée précisant les conditions d'accueil académique et

d'hébergement (il est possible d'effectuer un séjour auprès de plusieurs partenaires institutionnels algériens, le préciser dans ce cas).

Le dossier complet est à envoyer au plus tard le 30 mai 2018 en version électronique dans un dossier zipé ne dépassant pas 12 mégaoctets à lafef.coordination@gmail.com. Un accusé de réception sera systématiquement envoyé.

Le Conseil Scientifique du Réseau LaFEF examinera les dossiers en juin 2018 et donnera une réponse début juillet 2018.

Philippe BLANCHET
Professeur à l'université Rennes 2
Laboratoire PREFICS EA 7469
Coordonnateur français du Réseau LaFEF
edaf.coordination@gmail.com